Profil de vulnérabilité des **eaux de baignade**

Date d'élaboration du profil : Avril 2011
Prochaine révision du profil : Avril 2013

Baignade Centre Plage

Ambleteuse

Caractéristiques de la zone de baignade

Nom baignade : Centre Plage
Commune : Ambleteuse
Département : Pas de Calais
Région : Nord Pas de Calais
Responsable baignade : Monsieur le Maire
Surveillance baignade : 01/07 au 31/08
Saison balnéaire : 15 juin / 15 septembre
Coordonnées Lambert II : 547 970 m / 2 646 101 m
Nature plage : Sable, galets et rochers
Dimension plage : 500 x 30 m
Equipements de la plage :

Qualité bactériologique des eaux de baignade

Directive 76/160/CE

Année	2007	2008	2009	2010
Classement	20B	20B	20A	21B

A : Bonne qualité
B : Qualité moyenne
C : Momentanément polluée
D : Mauvaise qualité

Le nombre situé avant la lettre correspond au nombre de prélèvements effectués dans l'année.

Les résultats des dernières analyses sont disponibles sur : http://baignades.sante.gouv.fr

Autres risques sanitaires

• Non : Absence de prolifération de macroalgues et de phytoplanctons dangereux pour la baignade

Localisation de la baignade et des principales sources de contamination

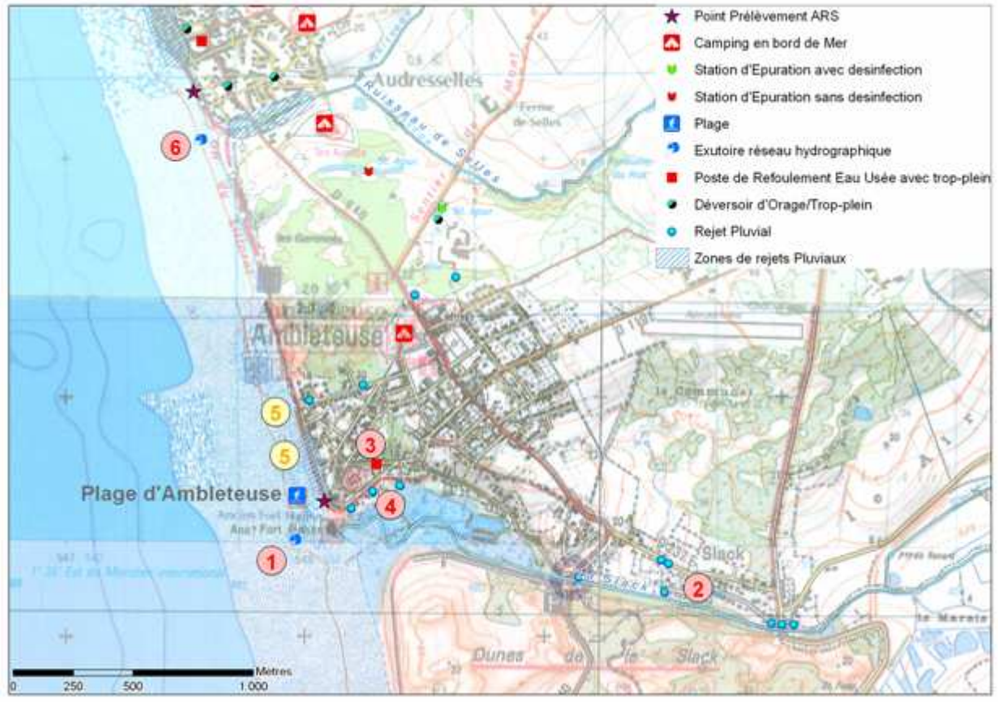

Episodes de pollution des 4 dernières années

Date	Type de pollution	Origine	Fermeture de la baignade	Durée
04/08/2008	Microbiologique	Forte pluie	Non	
04/07/2007	Microbiologique	Forte pluie	Non	

Principales sources de pollution

N°	Rejets	Fréquence	Risque	Actions
1	Estuaire de la Slack	Permament	Fort	3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
2	Rejets pluviaux vers la Slack	Permanent	Fort	3, 7
3	Trop-plein du poste de refoulement du Fort	Permanent	Fort	5, 6, 7
4	Rejets pluviaux vers l'estuaire de la Slack	Permanent	Fort	3, 7
5	Rejets pluviaux	Temps de pluie	Moyen	3, 7
6	Ruisseau de la Manchue	Permament	Fort	1, 2, 3, 4, 7, 8

Plan d'actions

1. Réhabilitation de la station d'épuration d'Audresselles
2. Amélioration des performances de traitement de la station d'épuration d'Ambleteuse
3. Maîtrise des rejets pluviaux – Techniques alternatives
4. Maîtrise de la pollution pluviale rejetée par les réseaux unitaires
5. Mise en place d'une autosurveillance sur les principales surverses
6. Réhabilitation de l'étanchéité des réseaux d'eaux usées d'Ambleteuse
7. Contrôle des branchements des particuliers et de l'assainissement des campings
8. Contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif
9. Remise aux normes des unités techniques d'assainissement de Marquise-Rinxent

Syndicat Mixte de la Côte d'Opale
Nord-Pas de Calais
AGENCE DE L'EAU ARTOIS PICARDIE
www.gingergroupe.com
AMODIAG Environnement